



VIDE-GRENIER

Dimanche 29 juin 2025

Stade de football - 23 rue de la chaussée - Mathieu - 14920

Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code Postal :
Mail : Tel :

Joindre photocopie pièce d'identité recto/verso au bulletin d'inscription

4,5€ le mètre linéaire / 5 mètres minimum pour avoir une voiture

Nombre de mètre(s) réservé(s) :

Espèces ou chèque à l'ordre de l'AS MATHIEU FOOTBALL

BULLETIN D'INSCRIPTION + PHOTOCOPIE PIÈCE D'IDENTITÉ + RÈGLEMENT

à retourner au plus tard le lundi 23 juin 2025

Destinataire : M. PENON Jérôme, 1 rue du Mont Gilles, 14610, Cairon

→ Possibilité d'inscription et de règlement en prenant rendez-vous tous les jeudis à partir de 19h15 par mail à secretaire.asmathieu@gmail.com

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) :
Né(e) le : à :
Domicilié(e) à :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)
- Avoir pris connaissance du règlement

Fait à le Signature

Renseignements, mail : secretaire.asmathieu@gmail.com / Tél: 07-71-59-27-00 (en soirée)



VIDE-GRENIER



Dimanche 29 juin 2025

Stade de football - 23 rue de la chaussée - Mathieu - 14920

Règlement

- Les exposants doivent être munis d'une pièce d'identité
- Les textes précisent que le particulier ne peut exposer que des objets personnels et usagés pour la revente
- Sont interdits sur les stands : armes, alimentaires, animaux et articles neufs
- Ouverture du stade à 6h
- A partir de 6h : placement des exposants, uniquement sur réservation au préalable (formulaire + photocopie pièce d'identité + règlement envoyé avant le 24 juin)
- Prix du mètre linéaire : 4,5€, avec un minimum de 5 mètres pour avoir une voiture sur son stand
- Les exposants sont placés par les organisateurs
- Les exposants sont responsables de leur stand pendant toute la durée de la manifestation
- L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident ou de vol
- Les exposants sont tenus de nettoyer leur emplacement avant de partir
- L'organisation ne prend pas la responsabilité des conditions climatiques (pas de remboursement)
- Le déroulement de cette brocante dépendra des éventuelles mesures prises par les gouvernements
- Demandes spécifiques : l'organisation fera de son mieux pour y répondre

Renseignements, mail : secretaire.asmathieu@gmail.com / Tél: 07-71-59-27-00 (en soirée)